

Comité technique

TC/55/12

**Cinquante-cinquième session
Genève, 28 et 29 octobre 2019**

**Original : anglais
Date : 5 septembre 2019**

CARACTÈRES APPLICABLES À CERTAINES VARIÉTÉS SEULEMENT

Document établi par le Bureau de l'Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

RÉSUMÉ

1. Le présent document a pour objet de présenter une proposition de modification des conseils figurant actuellement dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" afin de permettre l'exclusion d'un caractère de l'observation sur la base du niveau d'expression d'un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent.

2. Le TC est invité à examiner

a) les exemples de caractères quantitatif et pseudo-qualitatif fournis par les TWP à leurs sessions tenues en 2019 pour expliquer comment la méthode peut être utilisée d'une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction, comme indiqué au paragraphe 20 du présent document et

b) la proposition de modification des conseils figurant dans la note indicative 18 (GN 18) du document TGP/7 afin de permettre l'exclusion d'un caractère de l'observation sur la base du niveau d'expression d'un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent, comme indiqué au paragraphe 21 du présent document.

3. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

TC : Comité technique
 TC-EDC : Comité de rédaction élargi
 TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
 TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
 TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
 TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
 TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères
 TWP : Groupe de travail technique

4. La structure du présent document est la suivante :

RÉSUMÉ.....	1
RAPPEL.....	1
OBSERVATIONS FORMULÉES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES À LEURS SESSIONS TENUES EN 2019	3
PROPOSITION	4
ANNEXE EXTRAIT DU DOCUMENT TG/13/11 (LAITUE)	

RAPPEL

5. Les conseils ci-après figurent dans le document TGP/7 sur les caractères applicables à certaines variétés seulement :

"GN 18 (Chapitre 7 du modèle : colonne 3) – Présentation des caractères : désignation du caractère

[...]

“3. *Caractères applicables à certaines variétés seulement*”

“Dans certains cas, le niveau d'expression d'un caractère qualitatif précédent fait qu'un caractère donné ne s'applique pas à un caractère ultérieur; par exemple, il ne serait pas possible de décrire la forme des lobes des feuilles d'une variété dont les feuilles ne possèdent pas de lobes. Dans les cas où ce n'est pas évident, ou lorsque les caractères sont séparés dans le tableau des caractères, la désignation du caractère suivant est précédée d'une mention soulignée des types de variétés auxquels elle s'applique, sur la base du caractère précédent, comme indiqué ci-dessous :

“Variétés à type de fleur simple seulement : Fleur : forme”

6. À sa cinquante-troisième session tenue à Genève du 3 au 5 avril 2017, le TC a examiné s'il convenait de modifier la note indicative 18.3) du document TGP/7, “Caractères applicables à certaines variétés seulement”, dans le but de préciser que, outre le niveau d'expression d'un caractère pseudo-qualitatif précédent, dans certains cas, le niveau d'expression d'un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent aura aussi pour conséquence qu'un caractère ultérieur n'est pas applicable (voir les paragraphes 134 et 135 du document TC/53/31 “Compte rendu”).

7. À sa cinquante-quatrième session tenue à Genève les 29 et 30 octobre 2018, le TC a examiné le document TC/54/15 “Caractères applicables à certaines variétés seulement” (voir les paragraphes 213 à 216 du document TC/54/31 “Compte rendu”).

8. À sa cinquante-quatrième session, le TC a examiné la proposition tendant à modifier comme suit les conseils figurant dans la note indicative 18 (GN 18) du document TGP/7 afin de permettre l'exclusion d'un caractère de l'observation sur la base du niveau d'expression d'un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent (les éléments à supprimer sont **surlignées et biffés**) :

“3. *Caractères applicables à certaines variétés seulement*”

“Dans certains cas, le niveau d'expression d'un caractère ~~qualitatif~~ précédent fait qu'un caractère donné ne s'applique pas à un caractère ultérieur; par exemple, il ne serait pas possible de décrire la forme des lobes des feuilles d'une variété dont les feuilles ne possèdent pas de lobes. Dans les cas où ce n'est pas évident, ou lorsque les caractères sont séparés dans le tableau des caractères, la désignation du caractère suivant est précédée d'une mention soulignée des types de variétés auxquels elle s'applique, sur la base du caractère précédent, comme indiqué ci-dessous :

“Variétés à type de fleur simple seulement : Fleur : forme”

9. Le TC a examiné la proposition tendant à modifier comme suit la note indicative 18 du document TGP/7 parallèlement à l'inclusion d'un avertissement concernant les conséquences de l'application de la méthode :

“L'exclusion des caractères de l'observation sur la base d'un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent dans certaines circonstances doit être appliquée avec prudence, compte tenu des conséquences pour l'examen de la distinction. Un tableau des caractères de groupement pourrait être utilisé pour veiller à ce que les caractères ne soient exclus de l'observation que sur une base solide”.

10. Le TC est convenu que le tableau des caractères constituait un exemple complexe (voir l'annexe du présent document). Il est également convenu qu'il serait nécessaire de fournir des exemples de caractères quantitatif et pseudo-qualitatif qui expliquent comment la méthode peut être utilisée d'une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction. Il serait également nécessaire de fournir des exemples de cas inadaptés pour en démontrer les risques.

OBSERVATIONS FORMULÉES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES À LEURS SESSIONS TENUES EN 2019

11. Le TWO, à sa cinquante et unième session tenue à Christchurch (Nouvelle-Zélande) du 18 au 22 février 2019, le TWV, à sa cinquante-troisième session tenue à Séoul (République de Corée) du 20 au 24 mai 2019 et le TWF, à sa cinquantième session tenue à Budapest (Hongrie) du 24 au 28 juin 2019, ont examiné le document TWP/3/9 "Characteristics which only apply to certain varieties" (voir les paragraphes 19 à 23 du document TWO/51/12 "Report", les paragraphes 12 à 16 du document TWV/53/14 "Report" et les paragraphes 11 à 13 du document TWF/50/13 "Report").

12. Le TWO, le TWV et le TWF ont examiné la demande concernant la fourniture d'exemples de caractères quantitatifs et pseudo-qualitatifs qui expliquent comment la méthode peut être utilisée d'une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction.

13. Le TWO est convenu que lorsqu'une structure était "absente ou très faible" sur une partie de la plante, l'observation d'autres caractères sur cette structure pouvait être difficile ou irréalisable. Par exemple, il serait difficile d'observer le caractère "couleur de la pilosité" sur une partie de la plante avec "pilosité : absente ou très faible".

14. Le TWO est convenu que le caractère pseudo-qualitatif ci-après tiré des principes directeurs d'examen du dahlia (TG/226/1) offrait un bon exemple pour expliquer comment la méthode pouvait être utilisée d'une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction.

(PQ) Caractère 21 : Capitule : type : simple (1); semi-double (2); double à œil de marguerite (3); double (4)

(QN) Caractère 26 : Seulement les variétés doubles et doubles à œil de marguerite : Capitule : hauteur : court (3); moyen (5); haut (7)

15. Le TWO est convenu que l'en-tête du caractère devrait, de préférence, contenir l'exclusion et, selon que de besoin, une explication pourrait être fournie dans les principes directeurs d'examen.

16. Le TWV est convenu que lorsqu'une structure était "absente ou faible" sur une partie de la plante, l'observation d'autres caractères sur cette structure pouvait être difficile. Par exemple, dans les principes directeurs de la laitue (TG 13/11), le caractère 3 : "Plante : degré du chevauchement de la partie supérieure des feuilles", portant l'indication QN, indiquait (1) "nul ou faible, (2) moyen, (3) fort. Toutefois, le TWV est convenu que si l'on tenait compte du tableau fourni au chapitre 5.3 des principes directeurs d'examen, il était possible de réduire le risque pour les décisions sur la distinction et encourageait donc l'utilisation de ces tableaux selon que de besoin.

17. Le TWV est convenu que le caractère pseudo-qualitatif ci-après tiré des principes directeurs d'examen de la chicorée à feuilles (TG/154/4) offrait un bon exemple pour expliquer comment la méthode pouvait être utilisée d'une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction.

(PQ) Caractère 16 : "Plante : formation d'une pomme : absente (1); ouverte (2); fermée (3)

(QN) Caractère 17 : "Seulement pour les variétés qui forment une pomme : Époque de formation de la pomme : très précoce (1); précoce (3); moyenne (5); tardive (7); très tardive (9)"

18. Le TWF est convenu que le caractère quantitatif ci-après tiré des principes directeurs d'examen du figuier (TG/265/1) offrait un bon exemple pour expliquer comment la méthode pouvait être utilisée d'une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction.

(QN) Caractère 17 : "Feuille : type prédominant : entière (1); à trois lobes (2); à cinq lobes (3)

(PQ) Caractère 18 : "Seulement les variétés à type de feuille prédominant : feuille entière : Feuille : forme cordiforme (1); triangulaire (2); lancéolée (3); elliptique (4)"

19. Les observations formulées par le TWA à sa quarante-huitième session qui se tiendra à Montevideo (Uruguay) du 16 au 20 septembre 2019, ainsi que par le TWC à sa trente-septième session qui se tiendra à Hangzhou (Chine) du 14 au 16 octobre 2019, seront présentées dans un additif au présent document.

PROPOSITION

20. Sur la base des observations formulées par les TWP à leurs sessions tenues en 2019, le TC est invité à examiner les exemples de caractères quantitatif et pseudo-qualitatif ci-après qui expliquent comment la méthode peut être utilisée d'une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction :

Principes directeurs d'examen du dahlia (TG/226/1) :

(PQ) Caractère 21 : Capitule : type : simple (1); semi-double (2); double à œil de marguerite (3); double (4)

(QN) Caractère 26 : Seulement les variétés doubles et doubles à œil de marguerite : Capitule : hauteur : court (3); moyen (5); haut (7)

Principes directeurs d'examen de la chicorée à feuilles (TG/154/4) :

(PQ) Caractère 16 : "Plante : formation d'une pomme : absente (1); ouverte (2); fermée (3)

(QN) Caractère 17 : "Seulement pour les variétés qui forment une pomme : Époque de formation de la pomme : très précoce (1); précoce (3); moyenne (5); tardive (7); très tardive (9)"

Principes directeurs d'examen du figuier (TG/265/1) :

(QN) Caractère 17 : "Feuille : type prédominant : entière (1); à trois lobes (2); à cinq lobes (3)

(PQ) Caractère 18 : "Seulement les variétés à type de feuille prédominant : feuille entière : Feuille : forme cordiforme (1); triangulaire (2); lancéolée (3); elliptique (4)"

21. Sur la base des observations formulées par les TWP à leurs sessions tenues en 2019, le TC est invité à examiner la proposition tendant à modifier comme suit les conseils figurant dans la note indicative 18 (GN 18) du document TGP/7 afin de permettre l'exclusion d'un caractère de l'observation sur la base du niveau d'expression d'un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent (les éléments à supprimer sont surlignés et biffés et les éléments à ajouter sont surlignés et soulignés) :

3. *Caractères applicables à certaines variétés seulement*

Dans certains cas, le niveau d'expression d'un caractère qualitatif précédent fait qu'un caractère donné ne s'applique pas à un caractère ultérieur; par exemple, il ne serait pas possible de décrire la forme des lobes des feuilles d'une variété dont les feuilles ne possèdent pas de lobes.

Dans les cas où ce n'est pas évident, ou lorsque les caractères sont séparés dans le tableau des caractères, la désignation du caractère suivant est précédée d'une mention soulignée des types de variétés auxquels elle s'applique, sur la base du caractère précédent.

Les exemples ci-après expliquent comment la méthode peut être utilisée pour les caractères qualitatif (QL), pseudo-qualitatif (PG) et quantitatif (QN) d'une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction

(QL) Variétés à type de fleur simple seulement : Fleur : forme

[à compléter]

On trouvera ci-après des exemples de cas de caractères pseudo-qualitatif (PQ) et quantitatif (QN) pour lesquels il n'est pas indiqué d'exclure les caractères ultérieurs pour les raisons expliquées.

[à compléter]

L'exclusion des caractères de l'observation sur la base d'un caractère pseudo-qualitatif (PQ) ou quantitatif (QN) précédent dans certaines circonstances doit être appliquée avec prudence, compte tenu des conséquences pour l'examen de la distinction.

22. *Le TC est invité à examiner*

a) *les exemples de caractères quantitatif et pseudo-qualitatif fournis par les TWP à leurs sessions tenues en 2019 pour expliquer comment la méthode*

peut être utilisée d'une manière qui ne présente pas de risque pour les décisions sur la distinction, comme indiqué au paragraphe 20 du présent document et

b) la proposition de modification des conseils figurant dans la note indicative 18 (GN 18) du document TGP/7 afin de permettre l'exclusion d'un caractère de l'observation sur la base du niveau d'expression d'un caractère pseudo-qualitatif ou quantitatif précédent, comme indiqué au paragraphe 21 du présent document.

[L'annexe suit]

EXTRAIT DU DOCUMENT TG/13/11 (LAITUE)

Type	Exemples de variétés	Plante : degré du chevauchement de la partie supérieure des feuilles (car. 3)	Feuille : nombre de divisions (car. 6)	Feuille : épaisseur (car. 17)	Feuille : ondulation du bord (car. 20)	Feuille : nervation (car. 25)	<u>Seulement les variétés avec Plante : degré du chevauchement de la partie supérieure des feuilles : moyen ou fort : Pomme : forme en section longitudinale (car. 27)</u>
Type pommée beurre	Clarion, Maikönig, Sartre	moyen à fort	nul ou très petit	mince à épaisse	nulle à faible	non flabelliforme	circulaire ou arrondie aplatie étroite
Type Novita	Norvick	absent ou faible	nul ou très petit	mince à moyenne	très faible à moyenne	flabelliforme	-
Type Iceberg	Great Lakes 659, Roxette, Saladin, Vanguard 75	fort	nul ou très petit	épaisse	nulle à moyenne	flabelliforme	circulaire ou arrondie aplatie étroite
Type Batavia	Aquarel, Curtis, Funnice, Felucca, Grand Rapids, Masaida, Visyon	absent ou faible à fort	nul ou très petit	moyenne à épaisse	faible à très forte	flabelliforme	elliptique large, circulaire ou arrondie aplatie étroite
Type Frisée d'Amérique	Bijou, Blonde à couper améliorée	absent ou faible	nul ou très petit	mince	nulle à forte	flabelliforme ou non flabelliforme ou semi- flabelliforme	-
Type Lollo	Lollo rossa, Revolution	absent ou faible	nul ou très petit	mince	forte à très forte	flabelliforme	-
Type Feuille de chêne	Catalogna, Kipling, Muraï, Salad Bowl	absent ou faible	petit à grand	mince	nulle à faible	flabelliforme ou non flabelliforme ou semi- flabelliforme	-
Type multidivisée	Curletta, Duplex, Jadigon, Rodagio	absent ou faible	moyen à très grand	mince	faible à très forte	flabelliforme	-
Type Frillice	Frilett	absent ou faible	nul ou très petit	épaisse	faible à forte	flabelliforme	-
Type romaine	Actarus, Blonde maraîchère, Pinokkio	absent ou faible à moyen	nul ou très petit	moyenne à épaisse	nulle à faible	non flabelliforme	arrondie aplatie étroite
Type Gem	Craquerelle du Midi, Sucrine, Xanadu	absent ou faible à moyen	nul ou très petit	moyenne à épaisse	nulle à faible	non flabelliforme	elliptique large, circulaire ou arrondie aplatie étroite
Type tige	Celtuce, Guasihong	absent ou faible	nul ou très petit	mince à moyenne	nulle à faible	non flabelliforme	-